FORMATION SECRETAIRE **DU CSE**

RÉFÉRENCE: CSE003

SECRÉTAIRE DU COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE

LE + GROUPE ACN

Attestations de formation livrets de cours dématérialisés.

Préreouis

Parler et écrire le français

PUBLIC

Secrétaire et secrétaire adjoint du CSE.

LIEU

En intra dans votre établissement En inter dans nos centres de formation.

1 COLLABORATEUR MINIMIIM

12 COLLABORATEURS **MAXIMUM**

DURÉE

7 heures -1 journée



MINISTÈRE TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DU DIALOGUE SOCIAL



OBJECTIFS

- Maîtriser le fonctionnement du comité social et économique.
- S'approprier les différents rôles du secrétaire.
- Connaître les droits et devoirs liés à la mission.

PROGRAMME

Généralités :

- La mise en place du bureau du CSE (comité social économique).
- Le rôle du président, du secrétaire et du trésorier.
- La mise en place d'un règlement intérieur du CSE.

La préparation des réunions :

- Le principe de coresponsabilité de l'ordre du jour.
- La rencontre avec l'employeur.
- La prise en compte des demandes des autres membres.
- La formulation des points de l'ordre du jour.
- Les documents constituant les dossiers d'information.

Le rôle du secrétaire pendant les séances :

- La prise de notes.
- Le personnel d'assistance du secrétaire.
- L'enregistrement des débats.
- La réalisation des votes de consultation et de recours à un expert.
- La réalisation des votes sur les activités sociales et culturelles.

La rédaction du procès-verbal de séance :

- Le délai de rédaction.
- La responsabilité du secrétaire et de l'employeur sur la rédaction du PV.
- Le principe de rédaction conjointe avec l'employeur.
- L'approbation du PV, les ajouts et modifications.
- L'archivage des procès verbaux. L'extrait de PV et l'affichage.

La gestion des affaires courantes :

- La centralisation du courrier et des informations.
- La communication permanente avec le président et les autres membres, l'organisation de réunions préparatoires.

Modalités pédagogiques et évaluations

Evaluation continue et théorique avec délivrance d'une attestation de formation à la fin de la session.

Exposés théoriques, mises en situations pratiques, études de cas et partage d'expériences.

Liste du matériel pédagogique :

Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.